

SERVICE SOCIAL DU MI ET CONVENTION AVEC LE MEFSIN

LA SDASAP AURAIT-ELLE OUBLIÉ LE PRINCIPE DU DIALOGUE SOCIAL ?



Nous avons en effet appris par la bande la signature entre les deux ministères d'une convention sur la prestation de service social à destination des agents du Mi pour les départements à faible effectif puis de sa diffusion incomplète (sans annexe) et sans aucune concertation !

Aucune information aux représentants du personnel, aucun passage en CSA, RIEN !

Cette convention non seulement organise la prestation de service social auprès des agents du Mi, mais elle a aussi un impact sur les conditions de travail des assistantes sociales !

Dialogue social encore une fois raté !

Nous avons des préoccupations à faire remonter du terrain et pour cela FO exige donc que cette convention et ses impacts soient communiqués en CSA nationaux et locaux !



POUR FO NOUS DEMANDONS ESSENTIELLEMENT :

- UNE VRAIE RECONNAISSANCE DE LA COMPLEXITÉ DE L'EXERCICE,**
- DE LA SOUPLESSE DANS LE TRAVAIL ET L'ORGANISATION,**
- UNE HARMONISATION DES OUTILS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL,**
- UNE MEILLEURE COMMUNICATION ENTRE RESPONSABLES DE TERRAIN**

LE 1 SYNDICAT DES PREFS, SGCD, SGAMI ET JA

FO-PREFECTURES@INTERIEUR.GOUV.FR

